

MINISTERE DES TRANSPORTS
Etablissement National de la Navigation Aérienne
Direction de la Logistique

03, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey – Alger

N° d'identification fiscale (NIF) :000016001391332

Site web : www.enna.dz

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément à la Décision n°146/DG du 07/02/2016 portant Réglementation Interne des Marchés de l'E.N.NA, L'Etablissement National de la Navigation Aérienne (**ENNA**), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'**appel d'Offres National et international ouvert avec exigence de capacités minimales n°08/DL/2022** Portant :

« Fourniture, installation et mise en service d'un système de messagerie aéronautique AFTN – AMHS de base /ATSMHS étendu»

✓ **Que le marché a été attribué provisoirement à la société : FREQUENTIS COMSOFT.**

Pour un Montant de : 1.177.730,00 € HT

Que la procédure d'évaluation des offres technique et financière conformément aux critères prévus dans le Cahier des Charges a abouti aux résultats suivants :

Désignation	Note Offre technique /1500 Points	Note Offre Financière /500 Points	Note Globale /2000 Points	Délai
FREQUENTIS COMSOFT: NIF: 34426/45015	1377,14	500	1877,14	Dix (10) Mois

- Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre sont invités à se rapproché des services de **L'ENNA**, au plus tard **trois (03) jours**, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire de Marché.

- Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés de l'Etablissement dans un délai de **dix (10) jours**, à compter de la première publication de cet avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.